

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20191126-03-DE
Date de télétransmission : 09/12/2019
Date de réception préfecture : 09/12/2019

Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments – 54340 POMPEY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU
Par délégation de l'Assemblée délibérante
(Délibération n°3 du 21 mai 2014)

Séance du 26 novembre 2019

Présents :

M.	Sébastien DOSE
M.	Jean-François GRANDBASTIEN
M.	Dominique GRANDIEU
M.	Philippe HALLIER
MME	Renée HENRY
M.	Jean-Pierre HUET
M.	Antony KUHN
M.	Denis MACHADO
M.	Jean-Jacques MAXANT
M.	Laurent TROGRIC
M.	Bernard VERGANCE

Absents représentés

MME	Martine SCHREIBER à M. VERGANCE
-----	---------------------------------

Excusés :

MME	Odile BEGORRE-MAIRE
M.	Denis BERGEROT
MME	Jeannine DOUGOUD
MME	Martine DROUOT
M.	Sébastien POINT

N°03 – DB du 26/11/2019

Rapporteur : Monsieur le Président

**Prestations de nettoyage des bâtiments de la Communauté de
Communes du Bassin de Pompey – Avenant n°01 au lot 06 Vitrerie
Bâtiments**

Le marché global de nettoyage des bâtiments du Bassin de Pompey concerne 9 lots répartis géographiquement sur l'ensemble du territoire, dont le lot n°06 relatif au nettoyage de la vitrerie sur l'ensemble des bâtiments.

Suite à l'ouverture de la Structure Multi Accueil « Mirabelle » de Liverdun, en novembre 2018, il est nécessaire d'intégrer la prestation de nettoyage des vitres du bâtiment au lot n°06.

Afin de répondre aux besoins, une intervention annuelle est prévue dont l'incidence financière est la suivante :

Incidence financière de l'avenant :

Montant annuel initial du marché 6568,00 € HT

Prestations supplémentaires :

Nettoyage des faces intérieures et extérieures des vitres
+ essuyage des encadrements 605,00 € HT

Nouveau montant annuel du marché pour le lot n° 06 7173,00 € HT

Soit une augmentation de 9,21%.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission d'appel d'offres du 26 novembre 2019,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet d'avenant n°01 au lot n° 06 « vitrerie Bâtiments ».

AUTORISE le Président à signer l'avenant n°01 au lot n°06 « vitrerie Bâtiments » pour un montant annuel supplémentaire de 605,00 € HT.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC